

# ecst

ÉDUCATION & CULTURE SAINTE-THÉRÈSE

## Taxe d'apprentissage 2020 Pour être en avance sur demain

ÉDUCATION & CULTURE SAINTE-THÉRÈSE

Avenue Desiderius Erasme, Rond-point de l'Europe, 77330 Ozoir-la-Ferrière  
Téléphone : 01 64 43 10 00 | site internet : [www.ecst.org](http://www.ecst.org) | courriel : [contact@ecst.org](mailto:contact@ecst.org)

   @ecst4u



[ecst.org](http://ecst.org)

# Taxe d'apprentissage 2020

## Pour être en avance sur demain

En 2020, les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage évoluent dans le cadre de la « Loi Avenir professionnel », dite «Loi Avenir».

**ecst** reste bénéficiaire de la taxe d'apprentissage. En 2020, le nouveau barème, appelé « solde de la taxe d'apprentissage » correspond à 13% de votre taxe d'apprentissage et pourra être fléché vers notre établissement. Vous affectez directement votre barème à notre établissement sans passer par un intermédiaire.

La taxe est due par les individus ou structures qui remplissent les conditions suivantes :

- avoir au moins 1 salarié,
- être soumise à l'IS (Impôts sur les Sociétés) ou à l'IR (Impôt sur le Revenu) au titre des BIC (Bénéfices Industriels et Commerciaux).

Les entreprises non assujetties au paiement de la taxe d'apprentissage sont :

- les entreprises ayant pour but exclusif la formation première,
- les entreprises ayant occupé un ou plusieurs apprentis pendant l'année lorsque leur masse salariale brute n'excède pas six fois le SMIC annuel.

### Pour être en avance sur demain !

Chaque campagne de collecte est d'une grande importance pour **ecst**.

Les montants que vous voulez bien nous attribuer, nous permettent d'année en année, d'améliorer la qualité et les conditions d'enseignement de nos élèves.

Afin de préparer au mieux nos jeunes au monde de demain, nous nous devons de constamment faire évoluer nos enseignements, mais aussi le matériel que nous mettons à disposition des apprenants.

Ainsi pour répondre à cette obsolescence accélérée des savoirs et aux bouleversements induits par les outils digitaux, nous avons besoin de vous, et du versement de votre taxe d'apprentissage pour être en avance sur demain !



Recontre avec le parrain de la promotion « Just Thérèse » : Xavier Vestieu, coordinateur technique à la RATP & ancien élève de la section STI

# Taxe d'apprentissage 2020

## Mode d'emploi\* (réforme 2020)

### QUAND NOUS TRANSMETTRE VOTRE VERSEMENT ?

Entre le

**1er janvier 2020**

et le

**31 mai 2020**

à réception, nous vous adressons un reçu avec le montant et la date de versement.

**NOTRE HABILITATION :**  
«BARÈME» OU SOLDE DE LA  
TAXE D'APPRENTISSAGE

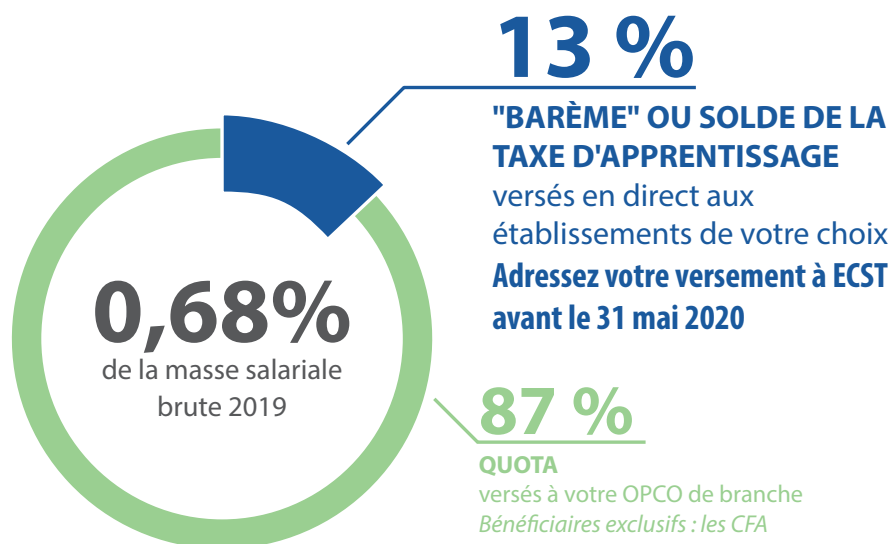
**Lycée Technique  
Sainte-Thérèse**

Code UAI

**0772324H**

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nouveau barème, appelé « Solde de la taxe d'apprentissage » correspond à 13 % de la T.A. Ces fonds sont destinés à des dépenses libératoires effectuées par l'entreprise.



\*sous réserve de modifications par décret, informations en date du 20/12/2019



# Taxe d'apprentissage 2020

## Calcul & Versement

### COMMENT CALCULER VOTRE VERSEMENT ?

MASSE SALARIALE BRUTE 2019

(A)

TAXE BRUTE 0.68% de (A) =

(B)

Répartition de votre taxe brute :

QUOTA 87% de (B) =

versé à votre OPCO de  
branche. Bénéficiaires  
exclusifs : les CFA.

«BARÈME» 13% de (B) =

versé en direct au Lycée  
Technique Sainte-Thérèse

OU SOLDE DE LA TAXE  
D'APPRENTISSAGE

### COMMENT VERSER À ECST (LYCÉE TECHNIQUE SAINTE-THÉRÈSE) ?



**Par chèque, à l'ordre de :**  
AGEC Sainte- Thérèse

Notre adresse :  
AGEC Sainte- Thérèse  
Service Comptabilité  
Avenue Erasme  
Rond-point de l'Europe  
77330 Ozoir-la-Ferrière



**Par virement :**  
IBAN

FR76 1751 5900 0008 0217 8430 714

BIC  
CEPAFRPP751

Dans l'ordre de virement, précisez  
« Taxe apprentissage 2020 » ou « TA 2020 »,  
avec le nom et le siren de votre entreprise.

À réception, nous vous adressons un reçu avec le montant et la date de versement.

### POUR NOUS CONTACTER

**Sandrine ABRAHMI**  
Responsable de la Taxe  
d'Apprentissage et des Relations  
Extérieures

☎ 01 64 43 10 58

✉ [taxeapprentissage@ecst.org](mailto:taxeapprentissage@ecst.org)

[www.ecst.org](http://www.ecst.org)

f t i @ecst4u

